



**Bureau Veritas**  
**Registre international de classification de navires et d'aéronefs**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Siège social : 17 bis, Place des Reflets, La Défense 2  
92400 Courbevoie  
Au capital de 13.939.173 euros  
775 690 621 RCS Nanterre

Courbevoie, le 12 juin 2008

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 2 juin 2008**

L'Assemblée Générale des actionnaires de Bureau Veritas s'est tenue le lundi 2 juin 2008 sous la présidence de Jean-Bernard Lafonta, Président du Conseil de Surveillance. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 2007, le dividende proposé, ainsi que l'ensemble des résolutions.

### *Rapport de gestion du Directoire*

Frank Piedelièvre, Président du Directoire, est revenu sur les faits marquants de l'année 2007, dont l'introduction en bourse de la Société sur Euronext Paris le 23 octobre 2007, ainsi que l'acquisition des sociétés CCI en Australie et ECA en Espagne. Il a également souligné les très bonnes performances réalisées en 2007, supérieures aux objectifs annoncés lors de l'introduction en bourse.

François Tardan, Directeur financier et membre du Directoire, a ensuite présenté les résultats de l'exercice 2007, le gouvernement d'entreprise et le rapport social de la Société.

Enfin, Frank Piedelièvre a commenté l'activité du premier trimestre 2008, la stratégie par division et les perspectives du Groupe.

### *Rapport du Conseil de Surveillance*

Jean-Bernard Lafonta présentant le rapport du Conseil de Surveillance a indiqué que le Conseil de Surveillance n'avait pas d'observation à formuler sur le rapport de gestion du Directoire et recommandait aux actionnaires de voter en faveur de l'ensemble des résolutions qui leur étaient soumises.

### *Vote des résolutions*

L'Assemblée Générale a approuvé l'ensemble des résolutions soumises à son vote :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- la distribution d'un dividende de 0,60 euro par action ;
- le renouvellement, pour une durée de six ans, des mandats de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Pierre Hessler, Monsieur Jérôme Charruau, et Monsieur Jean-Michel Ropert ;

- l'autorisation donnée au Directoire d'acheter ou de vendre des actions de la Société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce ;
- l'autorisation donnée au Directoire de réduire le capital social de la Société en annulant tout ou partie des actions auto détenues à la suite de restructurations internes au Groupe ;
- l'autorisation donnée au Directoire de réduire le capital social de la Société en annulant tout ou partie des actions acquises par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

La présentation faite lors de l'Assemblée, ainsi que les résultats complets des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet de la Société [www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)

Contact :

**Information analystes / investisseurs**

**Claire Plais**

Bureau Veritas

17 bis Place des Reflets – La Défense 2, 92400 Courbevoie

Tel : +33 (0)1 42 91 28 54